

Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band:	35 (1909)
Heft:	14
Artikel:	Travaux de correction de rivières et de torrents exécutés en Suisse pendant l'année 1908
Autor:	Morlot, A. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-27578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Travaux de correction de rivières et de torrents exécutés en Suisse pendant l'année 1908.

Par M. A. de MORLOT, inspecteur fédéral en chef des Travaux publics.

A. Bassin du Rhin.

Il a été peu travaillé au Rhin même, le montant des travaux exécuté ne s'est élevé qu'à la somme de Fr. 118 900 et la subvention fédérale a été de Fr. 43 000. Les travaux aux affluents ont été poussés plus activement, ainsi ceux de la *Thour* à *Wattwil*, faits en même temps que les travaux de la station du chemin de fer du Ricken, puis ceux de la *Wiese*, de la *Birse*, de la *Biber*, de la *Murg* et de la *Sitter*. Les dépenses correspondantes ont atteint la somme de Fr. 375 200 et les subventions ont été de Fr. 169 600.

Comme endiguements de torrents, nous citerons ceux de *l'Albertitobel* à *Davos*, *Wititobel* et *Pargitschobel* à *Churwalden*, éboulement de *Brienz*, *Auerbach* et enfin les travaux du *Aechelbach* et du *Littenbach* dans le Rheintal saint-gallois. Dépenses faites Fr. 93 800 et subventions payées Fr. 38 100.

Dans le bassin du Rhin, il a été travaillé à 33 cours d'eau. Les dépenses se sont élevées à Fr. 614 000 et les subventions fédérales à Fr. 282 701 et 3 centimes.

B. Bassin de l'Aar.

A l'Aar même, des travaux ont été exécutés dans le *Hasli* à *Kirchet*, puis à *Berne*, entre *Runtigen* et *Aarberg*, à *Schönenwerd* et enfin entre *Aarau* et *Stilli*. Dépenses Fr. 204 700; subventions payés Fr. 81 700.

Parmi les affluents, nous mentionnerons la *Sarine*, la *Singine*, l'*Emme*, l'*Ilfis* et le *Schonbach*, la *Zulg*, la *Simme*, la *Kander*, la *Gürbe*, l'*Orbe* et la *Sionge* auxquels d'importants travaux ont été exécutés. Dépenses Fr. 715 700 et subventions payées Fr. 283 000.

Comme endiguements de torrents, les principaux chantiers ont été ceux du *Kiental* au *Erlibach* et au *Kienbach*, les travaux du *Dürrbach* à *Bowil*, la *Gürbe* supérieure, la *Trub*, le ruisseau de *Pâquier*, la *Mortivue* et la *Gérine*.

Dépenses Fr. 384 000, subventions payées Fr. 165 500.

Dans tout le bassin de l'Aar, il a été travaillé à 38 cours d'eau. Les dépenses ont été de Fr. 1 304 000 et le montant des subventions payées a atteint la somme de Fr. 530 171 et 79 centimes.

C. Bassin de la Reuss.

Des travaux importants ont été exécutés à la *Reuss* à *Lüsseren* dans le canton de Zurich et à *Merenschwand* et *Eggenwyl* dans le canton d'Argovie. Dépenses Fr. 130 100, subventions payées Fr. 56 400.

Dans le canton de Lucerne, différents travaux ont été faits à la *Petite Emme*, principalement à *Wolhusen*. Les dépenses ont été de Fr. 120 000 pour lesquelles il a été payé une subvention de Fr. 60 000.

Les principaux endiguements de torrents sont ceux du *Lielibach* et du *Drestlibach*, puis ceux du *Rotmoosgraben*

à *Giswil* et ceux du *Mühlbach* à *Engelberg*. Dépenses Fr. 118 400, subventions payées Fr. 57 500. Dans ce bassin, il a été travaillé à 12 cours d'eau, les dépenses ont été de Fr. 368 554 pour lesquelles on a payé en subvention une somme de Fr. 173 918,40.

D. Bassin de la Limmat.

Il a été dépensé Fr. 83 500 pour travaux faits au canal de la *Linth*, à la *Limmat* et à la *Sihl*, le subside fédéral a été de Fr. 26 805. Comme endiguements de torrents, nous citerons ceux du *Rüferuns* à *Mollis*, du *Oberseetalbach*, du *Bärschensbach* et du *Flybach* pour lesquels il a été dépensé Fr. 108 375,40 et payé Fr. 51 937,70 par la Confédération.

Les dépenses totales faites dans ce bassin ont été de Fr. 239 100, se répartissant sur 15 cours d'eau, les subventions payées se sont élevées à la somme de Fr. 104 142,70.

E. Bassin du Rhône.

Dans les cantons du Valais et de Vaud, les digues des hautes eaux ont été exhaussées sur de grandes longueurs. Les matériaux nécessaires ont été extraits du Rhône au moyen de dragages. Les dépenses occasionnées par ce travail ont été de Fr. 145 000 pour lesquelles il a été payé une subvention de Fr. 68 000.

Comme travaux aux affluents et endiguements de torrents, nous mentionnerons ceux du *Bied* au *Locle*, ceux du torrent de la *Sapina* à *Réchy*, ceux de la *Lozence*, de la *Viège* et du *Doubs*. Dépenses Fr. 179 700 et subventions payées Fr. 80 315.

Les travaux exécutés sur le bassin du Rhône se répartissent sur 8 cours d'eau différents, il a été dépensé Fr. 324 700 et payé 148 315,20 en subventions.

F. Bassin du Tessin.

C'est dans ce bassin que les travaux les plus importants ont été exécutés pendant l'année 1908.

D'abord une digue des hautes eaux sur la rive gauche du *Tessin*, depuis la *Morobbia* jusqu'au pont du chemin de fer de *Cadenazzo*, puis à la *Maggia*, des travaux de parachèvement aux digues submersibles (Leitwerke) et la consolidation de la pile et de la culée rive gauche du pont d'*Ascona*, puis aussi au *Vedeggio* entre le pont d'*Ostarietta* et le lac de *Lugano* où les travaux des sections supérieure et inférieure sont complètement terminés et ceux de la section moyenne en cours d'exécution, enfin à la *Moësa*, à *Lostallo* où des travaux non moins importants ont été faits. Dépenses Fr. 575 000 et subventions payées Fr. 275 000.

Comme endiguements de torrents, nous citerons ceux du *Carcale*, de la *Morobbia*, du *Formigario*, du *Cassarate* et de la *Verzasca*. Dépenses Fr. 77 200, subventions payées Fr. 32 010,13.

Dans le bassin du Tessin, il a été travaillé à 11 cours d'eau différents. Dépenses Fr. 652 200, subventions payées Fr. 307 010,13.

G. Bassin de l'Inn.

Il a été fait des travaux sur 3 cours d'eau de ce bassin, pour une somme de Fr. 59 600, les subventions payées ont été de Fr. 23 857,02.

Dans les autres bassins, il n'a été fait que des travaux de peu d'importance.

En résumé, dans la Suisse entière et pendant l'année 1908, il a été travaillé à 121 cours d'eau différents, pour lesquels d'après le rapport de gestion du Département de l'Intérieur, il a été payé en subventions une somme de Fr. 2 269 256,05, ce qui au taux de 23 à 50 % correspond à une dépense totale de Fr. 5 111 704,40.

La nouvelle école de Sierre.

Nous publions ci-contre quelques figures concernant la nouvelle école de Sierre, inaugurée en juin dernier et qui se dresse au milieu du vieux bourg, en face d'un cirque de montagnes grandiose.

Les ressources, malheureusement très limitées, affectées à cette construction ont obligé les architectes MM. Eug. Rochat et F. Huguenin à traiter l'architecture d'une façon très simple et à restreindre les dimensions du bâtiment dans la mesure du possible.

Sans s'écartez des données, les architectes ont réussi à donner à la nouvelle école un fort bon air par une note sobre, inspirée de l'architecture rustique qui convenait aux sites alpestres qui lui servent de cadre.

Ce bâtiment, le premier d'un groupe qui pourra être édifié sur la vaste esplanade sur laquelle il est construit, renferme trois classes par étage : deux sont orientées en plein Midi et une à l'Est. L'entrée des élèves est à l'Ouest, protégée par un

porche couvert. Une autre entrée a été réservée, au Nord, pour le service.

A chaque étage, au Nord, une petite salle servant de salle des maîtres ou bibliothèque scolaire ou Musée. Les W.-C. sont à l'angle N.-O., facilement ventilables. L'escalier est au Nord, dans le centre du bâtiment.

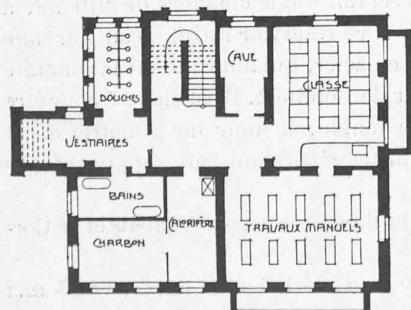
Les classes de l'Est, au premier étage, sont provisoirement réunies avec la petite salle disponible et une partie du corridor en une grande salle d'heureuses proportions et facilement retransformable en classes.

Au sous-sol sont installés deux classes pour travaux manuels, les locaux de service, les bains et douches pour 12-18 élèves à la fois, avec vestiaires, à l'entrée des deux locaux ci-dessus.

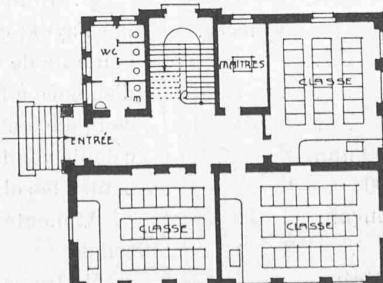
Le deuxième étage est consacré entièrement aux appartements des instituteurs, concierge, etc.; grâce aux grands retroussements de la toiture, cet étage est à peine mansardé dans quelques locaux secondaires.



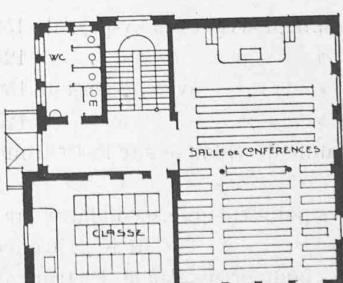
La nouvelle école de Sierre — Façades ouest et sud.



Plan du sous-sol.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1^{er} étage.

Architectes : MM. E. Rochat et F. Huguenin, à Montreux.